



## Mon propriétaire me demande un loyer payé au mois d'avril

Par **maxxx69**, le **30/11/2012** à **12:08**

bonjour

voici mon problème

ma propriétaire me demande le loyer du mois d'avril après vérification j'ai bien fait le chèque ( vérification du talon du chéquier ) mais après vérification de mes relevés de compte ce chèque n'a jamais été tiré de mon compte , pourtant ma propriétaire m'a bien remis ma quittance de loyer de ce même mois et elle m'a dit qu'elle l'a bien déposé à la banque car c'est elle-même qui m'a fournie le n° du chèque en question .

Que dois-je faire ?

Dois-je lui refaire un chèque ou pas ?

Sachant que je quitte ce logement le 25/12/2012

merci d'avance pour vos réponses.

Par **Lag0**, le **30/11/2012** à **13:49**

Bonjour,

A partir du moment où il vous a été délivré quittance, vous ne devez plus rien. C'est le principe même de la quittance. C'est au bailleur de s'assurer d'avoir bien été payé avant de délivrer la quittance.

Par **maxxx69**, le **03/12/2012** à **13:04**

ma propriétaire veut me mètre le loyer d'avril en plus sur mon loyer de décembre  
il y a t'il un article de lois que je pourrais lui sortir pour lui montré qu'elle n'a pas le droit et que  
c'est pour elle pour le mois d'avril

Par **Lag0**, le **03/12/2012** à **13:27**

Si elle ne s'en souvient plus, fournissez lui la copie de la quittance qu'elle vous a fait !!!

Par **maxxx69**, le **03/12/2012** à **13:41**

je lui est dit et tout mais elle ne veut rien savoir elle me dit que je lui doit point , donc je ne  
c'est plus quoi faire

Par **Marion2**, le **03/12/2012** à **16:12**

Bjr,

Il faut faire ce que Lag0 vous a dit ! Que cela lui plaise ou non, elle n'a pas à vous exiger un  
nouveau règlement de loyer pour Avril.

Ne cédez pas.

Cdt